

# TRAIT D'UNION DE

## la ville de Beaufort-en-Anjou

### Deux communes pour un cœur de ville

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS



CONCERT A L'AFFICHE  
**L'ONPL à Beaufort**  
Vendredi 17 mars à 20h30

PAGE 16

- Les véhicules électriques se branchent dans la ville
- Une Entente pour préserver les services de proximité
- Actualité, spectacles, animations et sorties printanières



# ZOOM SUR...



## Des ruches dans la ville

Depuis le mois de septembre, une dizaine de ruches ont été installées sur le site des marais, au nord de la ville. Un projet écologique et éducatif qui permettra, s'il s'avère viable, de réaliser des animations autour des abeilles. 2017 sera une année « test ». Les ressources en eau, en fleurs et en essences d'arbres devront être suffisantes pour le maintien des ruches. Bilan en fin d'année.

## Réunion publique Risques d'inondations

La population replonge en 1856

Jeudi 26 janvier dernier a eu lieu une réunion publique sur le plan de prévention des risques d'inondation de l'Authion et de la Loire Saumuroise. Organisée par la direction départementale des territoires, les habitants de la ville et des alentours ont pu, avec la présentation de documents et de cartographies, découvrir les nouvelles lignes d'eaux et l'historique des inondations depuis la crue de 1856.

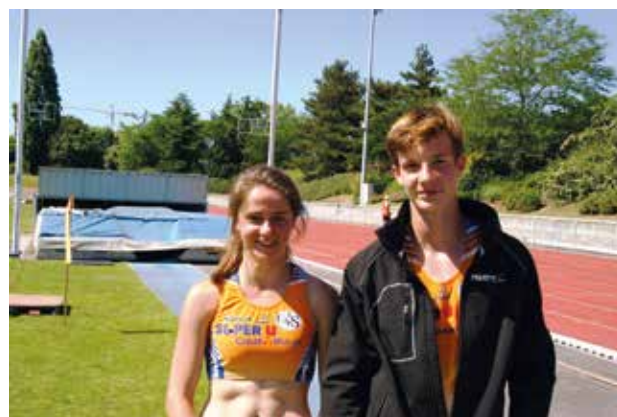
Une enquête publique se tiendra en fin d'année.



*Une soixantaine de personnes ont assisté à la réunion publique du jeudi 26 janvier salle des Plantagenêts de Beaufort.*

## Le club d'athlétisme à l'honneur...

Marylou et Sacha prennent leur envol



L'année 2017 débute sur des chapeaux de roues. Marylou ROUXEL et Sacha THUAULT se sont brillamment distingués aux championnats de France cadets-juniors en salle qui se sont déroulés à Nantes les 11 et 12 février.

Agés de 16 et 17 ans, ils ont volé pour faire partie des dix meilleurs français dans leur catégorie : Sacha a réalisé 4m30 pour finir à la 8<sup>ème</sup> place.

Des athlètes prometteurs qui ne cessent d'améliorer leurs records.

Bravo.

## INFORMATION

# Citykomi, Les informations de la ville en direct sur votre smartphone.

DÉJÀ 200 ABONNÉS  
ET 550 "MERCI"

Administration, travaux, animations, culture, citoyenneté, alertes... Cette nouvelle application mobile vous permet de recevoir, directement sur votre téléphone portable, les informations de la ville en temps réel.

### Téléchargement : mode d'emploi

1- Téléchargez l'application Citykomi sur votre smartphone disponible sur :



2- Ouvrez l'application et touchez le symbole "appareil photo"



3- Scannez le QR code ci-dessous :



Fil d'information :  
Infos mairie



4- Dès qu'un message sera publié, vous recevrez aussitôt une notification pour le consulter dans citykomi @



Notification



Message



Bulletin mensuel de Beaufort-en-Anjou  
Directeur de publication : le Maire  
Mairie - 16, rue de l'Hôtel de Ville - CS70005  
Beaufort-en-Vallée - 49250 Beaufort-en-Anjou - 02 41 79 74 60  
maire@beaufortenvallée.fr - www.beaufortenvallée.fr  
Impression : Offset 5 - 02 51 05 69 06  
Papier 100% PEFC - Encres végétales  
Tirage à 3 300 ex. - Dépôt légal : mars 2017

## SOMMAIRE



Une ville branchée

# 04

 ACTUALITÉ

L'Entente, qu'est ce que c'est ?

DOSSIER

# 07



Un village à croquer...

# 16

 AGENDA

## Beaufort : une ville sportive

Qu'il soit de loisir, de bien-être ou de haut niveau, le sport est la possibilité, pour tous, de pratiquer une activité physique, près de chez soi, dans les meilleures conditions possibles. Cela concerne aussi bien l'offre, la qualité des équipements que les tarifs pratiqués.

Entretien avec Patrice Bailloux,  
adjoint délégué au cadre de vie

INTERVIEW...



Aujourd'hui la ville de Beaufort-en-Anjou est dotée d'un tissu associatif riche. Avec plus de 2 000 licenciés et une vingtaine de disciplines sportives, comment voyez-vous le sport d'aujourd'hui et de demain ?

### Aujourd'hui : un tissu associatif riche et attractif

Beaufort-en-Anjou a une offre sportive très attractive et appréciée de ses utilisateurs.

Cinq terrains de foot en herbe et un stabilisé, une piscine qui réalise 100 000 entrées chaque année, un skate parc, cinq terrains de jeux, une piste d'athlétisme de 400 mètres, des équipements pour le saut à la perche, le lancer de disque et un terrain de pétanque.

Elle possède également, trois salles omnisports, une salle spécifique gym, une de judo, de tennis (2 courts), une salle danse, yoga, gym douce. Toutes ces installations sont utilisées par les associations mais aussi par les scolaires.

En plus des subventions accordées aux associations, 16 cette année pour un montant total de 29 290 euros, la ville soutient et valorise les événements sportifs d'envergure. Par exemple, le semi-marathon, avec pas moins de 1 700 inscrits lors de sa 21<sup>ème</sup> édition. Le championnat U9 de football qui a accueilli, au stade Roger Serreau, 500 jeunes footballeurs du Maine-et-Loire et rassemblé 6 000 personnes.

### Demain : le sport ensemble et pour tous

Nous voulons construire un territoire dans lequel le sport rime avec apport. Chacune et chacun d'entre nous, quels que soient ses moyens, ses capacités et son âge, doit pouvoir accéder à une offre sportive de qualité.



*La vérification du matériel destiné à la pratique sportive est faite tous les ans. 30 000 euros ont été investis en 2016 pour la gymnastique.*

Dans un monde qui bouge, où l'accès à l'information et le changement des pratiques de consommation s'accroissent, l'avenir du sport associatif doit passer par une dynamique de décloisonnement. Tendre vers plus de mutualisation et d'échanges entre les clubs voisins, au bénéfice de la pérennité et du développement de leur(s) discipline(s) font partie de nos convictions.

### Le choix dans les meilleures conditions

Offrir un large panel d'activités dans les meilleures conditions, pour les habitants comme pour les associations de la vallée, est une de nos préoccupations. Le forum des associations, qui réunit sur un même lieu, les associations de Beaufort-en-Anjou et de Mazé-Milon en est un exemple. Il aura lieu comme chaque année début septembre.

**MERCI A TOUS LES  
BÉNÉVOLES. ACTEURS  
INCONTOURNABLES  
DE LA VIE LOCALE...**



## Branchez-vous à Beaufort

Deux bornes pour véhicules électriques installées à Beaufort

Utilisateurs, vous pouvez débloquer la fourniture d'énergie en présentant, sur le lecteur de la borne, un badge ou en téléchargeant l'application mobile. Explications...

Engagée depuis plusieurs années dans le développement durable, la ville propose désormais sur son espace public, deux bornes de recharge électrique accélérée. Elles sont installées sur deux sites stratégiques, la première en centre-ville, place de la République et la seconde sur le parking du complexe sportif des Esquisseaux.

Ce système permet une recharge complète grâce à deux prises différentes. Le service est payant pour les utilisateurs, qui doivent s'abonner ou télécharger une application mobile.



*Beaufort-en-Anjou fait partie des 102 communes équipées sur le département, par le réseau public, en bornes de recharge électrique accélérée.*

LE SAVIEZ-VOUS ?

### Pas de dépense pour la ville

Le déploiement de deux bornes a été signé avec le syndicat intercommunal d'énergie de Maine-et-Loire (Siéml) pour un coût total, installation comprise, de 17 658 euros (0 € pour la ville).

Cette installation a été financée à 50% par le Siéml et 50% par l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

### Stationnement, le petit plus...

Les propriétaires de véhicules électriques rechargeables, titulaires de la pastille verte "zéro émission moteur", bénéficient d'une gratuité de stationnement sur la ville d'Angers, limitée à 2 heures en zone orange et à 8 heures en zone verte.

En savoir plus : [www.beaufortenvallée.fr](http://www.beaufortenvallée.fr) (rubrique transport)

Guide d'utilisation

### Comment utiliser les bornes sur Beaufort ?

#### Avec un badge :

En réalisant une demande de badge sur le site internet du syndicat intercommunal d'énergie de Maine-et-Loire : [www.sieml.fr](http://www.sieml.fr)

Un relevé de vos consommations vous sera transmis à chaque fin de mois.

#### Sans badge :

Grâce à votre smartphone. Téléchargez l'application mobile sur : [www.alizecharge.com](http://www.alizecharge.com)

### Combien ça coûte ?

#### Pour les détenteurs d'un badge :

L'achat du badge : 12 euros (une seule fois).

Le coût de connexion à la borne est de 0,50 € avec un coût proportionnel à la durée de connexion de 0,0575 € la minute.

Le montant de la transaction est plafonné à 11 €.

#### Vous n'avez pas de badge :

Le coût forfaitaire est de 5,95 € la recharge avec votre smartphone.

### Vous recherchez une station de recharge pour véhicule électrique.

Le SIÉML déploie un réseau de bornes de rechargement à travers tout le département.

Rendez-vous sur le site de la ville :

[www.beaufortenvallée.fr](http://www.beaufortenvallée.fr) (rubrique transport)

## Elections : les agents, les élus et les citoyens mobilisés

Les élections présidentielles ont lieu cette année, les dimanches 23 avril et 7 mai. Si, pour le citoyen, voter reste une démarche simple, l'organisation d'une telle journée est un peu plus complexe pour les agents et les élus municipaux. Entrez dans les coulisses d'une journée d'élection.

Entretien avec Céline Bourdin et Katia Boutreux, en charge du service élections de la commune.



Pour réussir la préparation d'une journée d'élection, il convient de ne jamais travailler dans la précipitation et de contrôler chaque tâche. Nous essayons de penser à tout ; pour cela nous avons élaboré un échéancier ainsi qu'une liste de contrôle pour ne rien oublier le jour J.

### Le travail des agents

Quelques jours avant le premier tour des élections, les agents municipaux sont déjà tous sur le « pont » pour organiser le scrutin. De la mise en place des panneaux d'affichage au nettoyage des bureaux de vote en passant par la mise en place des urnes et des bulletins, les agents mobilisés ne comptent pas leur temps.

Le service élections, pendant toute l'année assure la gestion administrative et réglementaire des élections (inscriptions sur liste électorale, radiations qui sont étudiées en commission, la mise à jour des listes électorales). Quelques jours avant le scrutin, les agents éditent les cartes d'électeurs, les listes d'émargements, et préparent les documents pour les bureaux de vote (circulaire, code électoral, urne, bulletins de vote etc...).

Le service technique installe les panneaux électoraux ainsi que le matériel sur les différents sites et les cinq bureaux de vote.

### Le travail des élus

Les bureaux de vote sont institués par arrêté préfectoral et composés de différents intervenants.

1 président, qui peut être le maire, un de ses adjoints, l'un des conseillers municipaux ou un électeur de la commune désigné par le maire.

2 assesseurs, chargés notamment de faire signer les électeurs sur la liste d'émargement, de tamponner la carte électorale et d'assurer un suivi des opérations de vote.

1 secrétaire, qui n'a qu'une voix consultative lors des décisions prises par le bureau de vote et rédige le procès-verbal.

LE SAVIEZ-VOUS ?

### ↘ Citoyens, vous pouvez participer au dépouillement

Votants, inscrits sur les listes électorales de la ville, vous avez la possibilité d'assister et même de participer au dépouillement en fonction des besoins en volontariat.

Une mission, en tant que scrutateur, qui consiste à ouvrir les enveloppes, lire les bulletins et noter sur les feuilles de pointage.

Vous êtes intéressés ? Faites le savoir à Céline Bourdin ou Katia Boutreux au 02 41 79 74 60.



**Election, dépouillement et proclamation des résultats. Pour connaître le détail de ces trois opérations, consulter le site internet [www.beaufortenvallée.fr](http://www.beaufortenvallée.fr) (rubrique votre mairie/Elections/ Le jour J)**

## Services : en 2017, qui fait quoi ?

29 DU MARS  
05 AU AVRIL  
2 0 1 7

1<sup>ère</sup> édition

1

# Festi POUSES

Le premier festival jeune public de l'Entente

*Depuis 2015, les territoires ont subi de grands bouleversements. Entre rapprochement, fusion, création de communes nouvelles, difficile de s'y retrouver pour les habitants. Les services, exercés principalement par leur ville et leur communauté de communes n'ont pas changé. Mais l'organisation politique a été modifiée. Retrouvez dans ce dossier des clés pour comprendre ces changements et le fonctionnement de l'Entente-Vallée.*

## De la réforme territoriale à l'entente : comprendre l'histoire

La réforme territoriale a profondément modifié le paysage territorial français. Un des objectifs était de créer des grandes régions et des grandes intercommunalités, qui porteraient entre autres les stratégies des politiques économiques, touristiques et environnementales. De 22, la France est passée à 13 régions en 2015 et le Maine-et-Loire ne compte plus que 9 intercommunalités.

Regroupements...

### Des créations de communes nouvelles

Parallèlement à ces regroupements organisés par l'Etat, de nombreuses villes ont choisi de se rapprocher en communes nouvelles, premièrement pour regrouper leurs moyens, deuxièmement pour mieux organiser les services de proximité et troisièmement pour retrouver un équilibre entre les territoires des communes nouvelles et des nouvelles intercommunalités.

En 2016, le territoire de la communauté de communes, malgré la volonté et la proposition de la commune de Beaufort-en-Anjou, n'a pas su évoluer vers une commune nouvelle qui aurait représenté un territoire actif de 17 500 habitants.

Trois communes nouvelles ont été créées (Beaufort-en-Anjou, Les Bois d'Anjou et Mazé-Milon) et une autre commune les a rejointes (La Ménittré).



### Une nouvelle communauté de communes : Baugeois-Vallée

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, notre communauté de communes de Beaufort en Anjou (CCBA) a disparu, au profit de la communauté de communes Baugeois-Vallée, qui n'a pas souhaité conserver, entre autres, les compétences de proximité (enfance-jeunesse, Centre d'animation sociale et l'action culturelle de territoire). Ce territoire comprend Baugé-en-Anjou, La Pellerine, Noyant-Villages, Beaufort en Anjou, Les Bois d'Anjou, Mazé-Milon et La Ménittré, soient 35 000 habitants. Nos quatre communes de la Vallée représentent aujourd'hui la moitié de la population et un quart du territoire de la communauté de communes Baugeois-Vallée. Les compétences de proximité de notre ancienne communauté de communes sont maintenant gérées par les 4 communes de la Vallée.

Les élus de ces 4 communes qui composaient l'ancienne communauté de communes ont souhaité maintenir le même niveau de services aux habitants. Ils n'ont malheureusement pas opté pour une commune nouvelle en remplacement de notre communauté de communes disparue. C'était pourtant la solution la plus facile et la plus profitable à terme pour les contribuables de la Vallée. Donc pas de commune nouvelle, mais une entente entre nos quatre communes de la Vallée.





## Création d'une entente pour les services de proximité

### Qu'est-ce qu'une entente ?

C'est un accord entre les communes, formalisé par une convention sans caractère juridique contraignant, fixant les conditions du partenariat dans les domaines de l'enfance-jeunesse, l'action culturelle et le centre d'animation sociale.

### A quoi sert l'entente ?

Pour l'habitant, le service rendu est maintenu, c'est l'objectif numéro un des élus.

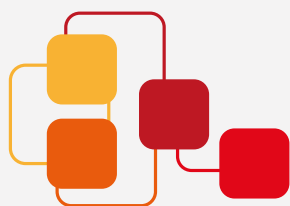
Ce qui change est d'ordre politique. La gestion est différente. Chaque commune gère les structures situées sur son territoire et reçoit pour cela les moyens financiers de l'intercommunalité. La gestion de l'accueil de loisirs à Brion, Cap'ados, ticket sport, les séjours, le centre d'animation sociale et l'action culturelle et la gestion des ressources humaines nécessaires ont été confiées par les autres communes à la commune de Beaufort-en-Anjou, ces dernières n'ayant pas les moyens logistiques et organisationnels de les assumer.

### Politiquement, comment fonctionne l'entente ?

L'entente se réunira plusieurs fois par an dans le cadre d'une conférence composée de trois élus de chacune des quatre communes. Le président a été élu à l'unanimité : Jean-Charles Taugourdeau.

Trois commissions d'élus pilotées par un rapporteur permettront de suivre les actions gérées en commun dans les domaines de l'enfance/jeunesse, le social et la culture. Mais les propositions, étudiées à la demande de la conférence, devront être validées par chacun des 4 conseils municipaux pour être appliquées.

**Entente  
Vallée**



Beaufort-en-Anjou  
La Ménitré  
Les Bois d'Anjou  
Mazé-Milon

*Un logo « Entente-vallée » a été créé pour identifier les services de l'entente.*

## Services organisés par l'Entente-Vallée

### 1-Social :

Centre d'animation sociale  
Mission locale angevine et Infos  
Jobs (Etape)

### 2-Jeunesse :

Relais d'assistants maternels (RAM)  
Relais d'assistants maternels (RAM)  
Multi-accueils et halte-garderie  
Accueils de loisirs  
Cap'ados  
Tickets sports  
Cap'sport junior  
Espaces jeunesse  
Les séjours

### 3-Culture :

Impatientes  
Festival jeune public  
Réseau de bibliothèques.

## Autres services gérés par la Mairie de Beaufort en Anjou pour les 4 communes de la Vallée

- Matériels prêtés aux associations ( adresser les demandes au Maire de Beaufort en Anjou ).
- Pharéo.

*Vous retrouverez désormais l'actualité de ces services dans les pages du Trait d'union, sur le site internet [www.beaufortenvalle.fr](http://www.beaufortenvalle.fr) et à l'accueil de la mairie 02 41 79 74 60.*

PRATIQUE...

### ↳ Ce qu'il faut retenir

- Pour tous les habitants de Beaufort en Anjou, même si le service est organisé par l'Entente-Vallée, les renseignements seront donnés à la mairie ou sur le site internet de la Ville.
- En enfance-jeunesse, l'offre de service s'étend toujours sur les 4 communes de l'Entente-Vallée.
- Le centre d'animation social est ouvert à tous les habitants de l'Entente-Vallée.
- Une action culturelle « Entente-Vallée » est proposée pour 2017.

## Social : besoin d'aide ou d'informations, à qui s'adresser ?

Pour une aide ponctuelle, la recherche d'un professionnel ou simplement un formulaire administratif, il existe trois endroits qui sont à l'écoute des Beaufortais toute la semaine.



### La mairie de Beaufort-en-Anjou :

un accueil "une écoute et une orientation"

Pour toute demande de renseignement, d'aide et de logement, Christine Desmots vous reçoit le lundi après-midi de 14h à 17h30, ainsi que tous les matins de 9h à 12h30.

#### Coordonnées :

16, rue de l'Hôtel de ville - Beaufort-en-Vallée  
49250 Beaufort-en-Anjou - Tél. : 02 41 79 74 10.



### Le centre d'animation sociale de Beaufort-en-Anjou :

un point information famille

A l'accueil, Hélène et Françoise vous renseigneront sur les démarches, les contacts et les activités concernant la famille, l'insertion et la prévention. Un ordinateur est disponible pour toute recherche.

#### Coordonnées :

Au Forum - 2, rue de Lorraine - Beaufort-en-Vallée  
49250 Beaufort-en-Anjou - Tél. 02 41 45 60 89.

*Retrouvez toutes les animations sur le site [www.beaufortenvallée.fr](http://www.beaufortenvallée.fr) (rubrique social/Centre d'animation sociale)*



### La Maison départementale des solidarités (MDS) :

un service d'Accueil d'Information, d'Orientation et d'évaluation (AIO)

Le département a mis en place depuis 2016 un accueil téléphonique pour traiter chaque demande selon les besoins et l'urgence. Selon la situation, les assistants administratifs proposent une évaluation de la situation ou un rendez-vous avec un professionnel. L'annexe de la MDS de Beaufort-en-Anjou reçoit uniquement sur rendez-vous le lundi matin.

**Coordonnées :** Maison des solidarités, place du 8 Mai 1945,  
49150 Baugé en Anjou - Tél. : 02 41 84 12 40.

INFOS...

### ↘ Nouvelles permanences du CLIC : Tous les mardis à l'Espace social

De 9h à 12h sans rendez-vous et de 13h30 à 17h sur rendez-vous  
Possibilité d'avoir des rendez-vous sur d'autres créneaux.

Coordinatrice Cécile MOREL 06 77 91 49 33

A noter : le téléphone du CLIC a changé : 02 41 89 14 54

Courriel : clicnordestanjou@orange.fr



## L'actualité du mois...

### LA NOUVELLE GÉNÉRATION DES CARTES D'IDENTITÉS

A compter du 1<sup>er</sup> mars, les dossiers des cartes d'identité sont enregistrés dans les communes dotées d'une station de recueil. Bonne nouvelle, la mairie de Beaufort-en-Vallée est équipée.

Vous ne pourrez plus déposer votre dossier de demande de carte d'identité à l'accueil, il faudra prendre rendez-vous pour que votre dossier soit enregistré et transmis directement par voie dématérialisée au service instructeur. Même si cela paraît plus complexe qu'avant, du fait de devoir prévoir sa venue en mairie, le délai d'obtention de la carte d'identité sera considérablement raccourci.

#### Plusieurs étapes à respecter :

- 1- Je me renseigne sur le site service public.fr ou à la mairie de mon domicile sur les pièces à fournir.
- 2- Je fais une pré-demande en ligne (créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/>) ou je demande le cerfa directement à votre mairie.
- 3- Je prends rdv sur le site internet de la commune [www.beaufortenvallée.fr](http://www.beaufortenvallée.fr) (rubrique mairie/etatcivil/passeport), par téléphone au 02 41 79 74 60 ou à l'accueil de la mairie.
- 4- Je me rends, le jour du rdv, à la mairie avec mes pièces justificatives et/ou mon numéro de pré-demande.
- 5- J'attends de recevoir un sms me confirmant que ma carte d'identité est arrivée en mairie pour reprendre rdv pour la retirer.

A savoir : Les cartes actuelles restent valables jusqu'à l'échéance de leur durée de validité. Quinze ans pour les majeurs et dix ans pour les cartes délivrées à des personnes mineures.



#### Et pour les communes aux alentours ?

Seules les mairies équipées d'une station pouvant recevoir les passeports et cartes d'identité pourront enregistrer les demandes. Même si votre commune de résidence n'est pas équipée (Mazé-Milon, La Ménittré, Les Bois d'Anjou, Longué, Les Rosiers sur Loire...), elle pourra toutefois vous renseigner sur les documents à fournir.



*Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet [www.beaufortenvallée.fr](http://www.beaufortenvallée.fr)*

### RENTRÉE SCOLAIRE 2017-2018

Pensez à inscrire votre enfant de préférence avant le 15 mai 2017.

Vous allez inscrire votre enfant à l'école pour la première fois ou le changer d'établissement, voici la démarche à suivre :

#### 1- Munissez-vous :

- du livret de famille,
- du carnet de santé (vaccinations),
- des attestations d'assurances : responsabilité civile et individuelle accident de l'enfant,
- d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture d'électricité, quittance de loyer...),
- d'un justificatif CAF ou MSA avec le numéro d'allocataire et le quotient familial.

2- Prenez rendez-vous, à la mairie, au service des affaires scolaires au 02 41 79 74 60.

Attention, pour l'école privée, les inscriptions se font directement auprès de l'établissement concerné au 02 41 57 46 29.

En savoir plus sur les tarifs de la restauration scolaire et les coordonnées des écoles : [www.beaufortenvallée.fr](http://www.beaufortenvallée.fr) (*enfance/scolarité*).



A SAVOIR

## FAUCHAGE DES ACCOTEMENTS ET FOSSÉS

La broyeuse passera bientôt.

Chaque année, à partir du mois de mars, un agent des services techniques intervient à temps plein et parcourt les 150 kilomètres de réseaux routiers afin de faucher les accotements. Deux passages sont parfois nécessaires.

Si la broyeuse n'est pas encore passée dans certains secteurs, c'est avant tout pour respecter un plan d'action précis qui permet de sécuriser, en priorité, les zones dites « dangereuses » comme les carrefours et la signalisation routière par exemple. La broyeuse passera bientôt.

## PARTICULIERS : RÈGLEMENTATION DES FEUX DE PLEIN AIR

Les feux de plein air sont réglementés par arrêté préfectoral. Le brûlage à l'air libre des déchets végétaux secs est autorisé, pour les particuliers, sous certaines conditions :

- Les déchets doivent provenir d'une production personnelle et non d'une entreprise paysagiste ;
- En respectant les horaires :

De 11h à 15h30 les mois de décembre, janvier et février. De 10h à 16h30 les mois de mars à novembre

Vous pouvez composter, broyer ou déposer vos déchets verts à la déchetterie.



## CHANGEMENT D'HORAIRE À LA DÉCHETTERIE

Depuis le 16 février votre déchetterie a changé ses horaires d'ouverture et ce jusqu'au 14 novembre 2017. Le lundi de 9h à 12h. Du mardi au samedi de 9h à 12h et 14h à 18h (fermée les lundis après-midi, dimanches et jours fériés).

Nous vous rappelons qu'il est recommandé d'arriver au plus tard 15 minutes avant l'heure de fermeture.

## REPAS DES AÎNÉS DE BEAUFORT-EN-VALLÉE

Une fiche d'inscription vous sera envoyée courant mars

**NOUVEAU LIEU**

Les aînés de Beaufort-en-Vallée sont invités au traditionnel repas des aînés organisé par le Centre communal d'action social de la ville. Rendez-vous **jeudi 6 avril à 12h30** sur le site d'Omlande de Brion aux Bois d'Anjou. N'oubliez pas de cocher, sur la fiche d'inscription, la mention spéciale « souhaitez-vous recevoir un colis ? ».

En savoir plus : [www.beaufortenvallée.fr](http://www.beaufortenvallée.fr)  
(rubrique social/séniors)

RÉSERVEZ... :

## INSCRIPTION A LA BROCANTE

N'oubliez pas de réserver votre emplacement avant le 12 mai.

Cette année, la brocante a lieu, dans les rues du centre ville, le dimanche 21 mai.

Inscriptions à partir du 3 avril à l'accueil de la mairie ou au 02 41 79 74 60.

Frais d'inscription : 10 €

## CHACUN EST TENU D'ENTREtenir SON TROTTOIR

Les agents municipaux de la voirie réalisent un nettoyage régulier de la voie publique. En dehors de ces actions, il appartient aux propriétaires ou aux locataires\* :

- d'entretenir et de conserver en état de propreté la partie de leur terrain en limite de voirie. Pieds de mur, herbes le long de sa haie ou de leur trottoir.
- d'assurer le nettoyage de leur caniveau, trottoir et grille d'évacuation d'eaux pluviales. Ramasser les balayures et les jeter à la poubelle. Ne les jetez surtout pas sur la voie publique ou dans les bouches d'égout.

\*Article L.2212-2 du Code général des collectivités territoriales



## CARNET DE VIE



### NAISSANCES

Beaufort-en-Vallée

Matthéo BRUNEAU - 9 janvier

Emma BOTTET - 17 janvier

Charlotte DEBOURGE - 3 février

### DÉCÈS

Beaufort-en-Vallée

Henri BLANDIN - 1er janvier

Laurent BEAUSSIER - 3 janvier

Arlette SAUVAGE Epouse POIRIER - 6 janvier

Joseline BRIAND veuve BOTHEN - 8 janvier

Geneviève COLAS Veuve REIDER - 11 janvier

Raymond DESPEIGNES - 15 janvier

Marie-Louise TESSIER Veuve CHESNAIE - 19 janvier

Gaëtan CAHIER - 20 janvier

Robert LAMOUREUX - 26 janvier

Jean-Florent GIRARDEAU - 26 janvier

Maurice DOLBOIS - 26 janvier

Emile LEROY - 11 février

Cécile AILLERY - 12 février

## ENCARTS PUBLICITAIRES DANS LE TRAIT D'UNION

Des espaces réservés pour les  
commerçants, artisans et associations.

Complétez le bon de commande disponible  
à l'accueil de la mairie ou sur le site internet :

[www.beaufortenanjou.fr](http://www.beaufortenanjou.fr)

(rubrique téléchargement/trait d'union)

En savoir plus : 02 41 79 37 99.

## INFOS UTILES

### Service accueil commune nouvelle

16, rue de l'Hôtel de ville - Beaufort-en-Vallée  
49250 Beaufort-en-Anjou - 02 41 79 74 60

**Horaires d'ouverture :**

Lundi de 14h à 17h30

Mardi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h

Du mercredi au vendredi : 9h à 12h30 et 14h à 17h30

Samedi de 9h à 12h.

### Mairie déléguée de Gée

Rue principale - Gée

49250 Beaufort-en-Anjou - 02 41 80 36 53

**Horaires d'ouverture :**

Mardi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h30

Mercredi et samedi de 8 h 30 à 12 h

Vendredi de 8 h 45 à 12 h 15

Retrouvez les appels d'urgence et les numéros  
utiles sur [www.beaufortenvallée.fr](http://www.beaufortenvallée.fr)  
(rubrique adresses utiles)

## RÉSULTATS

### Concours des maisons fleuries

La ville de Beaufort organise chaque année  
son concours annuel de décoration florale.  
Couleur, esthétique, qualité des fleurs,  
originalité... autant de critères pris en compte  
lors du passage du jury en 2016. Un grand  
merci aux participants qui contribuent, grâce  
à leur passion, à l'amélioration du cadre de vie  
dans la ville.

#### Les lauréats de l'édition 2016

##### Balcons, terrasses et façades

1<sup>er</sup> ex aequo : M. et Mme Jean-Claude

Bourigault et Paul Loyeau

3<sup>ème</sup> : Arsène Bauné

##### Maisons avec jardins et espace vert

1<sup>er</sup> : Maurice Toublanc

2<sup>ème</sup> : Dominique Marchand

3<sup>ème</sup> : Thomas Blouin

##### Prix coup de cœur :

Maurice Guyon

Michel et Annick Loire

##### Jardins potagers

1<sup>er</sup> : Jean-Louis Chardon

2<sup>ème</sup> : Michel et Annick Loire

3<sup>ème</sup> : Michel Raveneau

FLEURISSEMENT...



## INFORMATIONS CONSEIL MUNICIPAL

### PROCHAINE SEANCE

**Lundi 3 avril** à 19h30

Rendez-vous au 1<sup>er</sup> étage de la mairie

Accès par la porte côté Mail

Retrouvez l'ordre du jour sur  
le site internet de la ville :

**www.beaufortenvallée.fr**

*(rubrique Actes administratifs)*

## LES BREVES

### Le conseil municipal du 30 janvier 2017

Considérant l'intérêt de créer des commissions thématiques chargées d'étudier les projets et modalités de gestion de compétences Enfances-jeunesse, action sociale et culture dans le cadre de l'Entente, le conseil municipal,

**Approuve** la création de trois commissions thématiques : enfances-jeunesse, action sociale et culture.

**Arrête** la composition de chacune de ces commissions à 12 sièges dont 3 à pourvus par le conseil municipal de la ville. Les 9 autres sont répartis entre Mazé-Milon, La Ménitré et Les Bois d'Anjou.



### RAPPEL :

La bibliothèque déménage et sera fermée à partir du 28 février. Pour la durée de la fermeture, vous pourrez emprunter 15 livres par personne à partir du 14 février.

## Le mot de la majorité municipale

La majorité municipale a toujours été soucieuse de contribuer à ce que notre Ville ait une belle et bonne image. Pourquoi ? Pour qu'elle soit attractive, qu'on ait envie d'y habiter et d'y entreprendre, ou d'y entreprendre et ainsi continuer à y habiter.

Pour la majorité municipale, cela commence par respecter l'opposition. Tout simplement parce que nos échanges et nos débats municipaux sont aussi révélateurs du degré de sérénité des habitants de notre Ville.

C'est pourquoi en voyant apparaître dans la presse locale un titre " déni de démocratie à Beaufort ", chacun aura compris que l'image, et donc l'attractivité de notre Ville, aient pu en souffrir. La minorité le confirmant d'ailleurs dans le précédent trait d'union, sans se soucier de l'impact potentiellement négatif pour Beaufort.

Nous avons toujours respecté la minorité municipale, nous souhaitons qu'elle en fasse autant à notre égard et qu'elle dépense son énergie à travailler avec nous. Parce que nous, nous allons continuer à travailler à développer notre Ville, pour tous, et toujours aussi sereinement.

Contact : [contact@reussir-beaufort.fr](mailto:contact@reussir-beaufort.fr)

## Le mot de l'opposition municipale

### L'opposition aurait-elle des pouvoirs surnaturels ?

Aux conseils municipaux des 12 décembre et 10 janvier, M. Le Maire a insinué et répété que :

nous avons « saboté » la création d'une commune nouvelle à 7, parce que nous avons voté précédemment pour M Pot, maire de Mazé, contre lui-même, à la présidence de la communauté de communes de Beaufort en Anjou,

nous avons ainsi contribué à ce que la conduite du territoire (Baugeois-Vallée) échappe à Beaufort-en-Anjou, que nous étions davantage attentifs aux habitants de Mazé qu'à ceux de Beaufort.

Que les choses soient claires :

Nous avons toujours voté pour une commune nouvelle à 7 même si nous avons compris les arguments des élus et habitants de Mazé et des Bois d'Anjou. Nous sommes contre les mariages forcés, Le vote pour l'élection du Président de la comcom s'est fait à bulletin secret. 5 voix séparaient les deux candidats au bénéfice de M Pot. Nous avons 2 représentants à ce vote.... Cherchez l'erreur ! Nous habitons à Beaufort, avons été élus par 33 % des Beaufortais, nous ne l'oublions pas et nous en sommes fiers. Dans le prochain TU, nous vous informerons de la vie de l'entente créée avec Mazé-Milon, les Bois d'Anjou et La Ménitré

Les élus de l'opposition municipale : Gérard Gazeau, Marie Dominique Lamare, Christophe Loquai, Nathalie Santon-Hardouin .

N'hésitez pas à nous contacter à [beaufort-autrement@laposte.net](mailto:beaufort-autrement@laposte.net) ou par courrier à la Mairie.

## ➤ Musée Joseph-Denais

Le musée Joseph-Denais ouvre ses portes samedi 1<sup>er</sup> avril dès 14h30. Une saison 2017 qui s'annonce riche en animations et en découvertes artistiques.

Simple curieux ou férus d'histoire et d'art, venez apprécier, à deux pas de la place principale, ce cabinet de curiosités où la diversité et l'amplitude des collections abordent la plupart des domaines. Exposition, visites, conférence, ateliers familles... découvrez en avant-première les animations d'avril à mai.

### Exposition du 1<sup>er</sup> avril au 21 mai

« Une collection oubliée, les tissus coptes »

Après avoir bénéficié d'une campagne de restauration complexe, les tissus coptes, fragments de textiles du musée rares et fragiles, sont aujourd'hui exposés. L'occasion d'explorer une partie des collections égyptiennes et plus particulièrement celle provenant des fouilles d'Antinoé, momie et objets de sépultures.



### Les Journées des Métiers d'Art consacrées à l'univers du textile

Dimanche 2 avril à partir de 14h30

Le textile se tisse, se restaure et s'expose au Musée Joseph-Denais ! Tout au long de l'après-midi, visite libre de l'exposition et du musée, démonstration et mini-ateliers de tissage en famille, démonstrations et conférence "Le textile, préservation d'un matériau fragile" à 16h30.

Entrée gratuite au musée toute la journée.

### Ateliers en famille pendant les vacances de Pâques

Les jeudis 13 et 20 avril à 15h

Après une découverte ludique de l'exposition, les participants s'initient à l'art du tissage.

De 3 à 5€. Réservation conseillée : 06 27 82 68 26.

*Retrouvez les horaires d'ouverture du musée sur le site [www.beaufortenvallée.fr](http://www.beaufortenvallée.fr) (rubrique culture/musée)*

**NOUVEAUTÉ**

## ➤ Festi'pousses

Premier festival jeune public

Du 29 mars au 5 avril à Beaufort-en-Anjou, La Ménitrie, Les Bois d'Anjou et Mazé-Milon. L'Entente-Vallée organise une semaine festive pour découvrir en famille les joies du spectacle vivant.

Au programme, musique, marionnettes, contes et lectures pour les tous-petits comme pour les plus grands !

Le programme complet sera distribué dans les écoles ou disponibles en mairie et sur le site Internet de la Ville début mars.

FESTIVAL JEUNE PUBLIC

Deux rendez-vous à Beaufort-en-Anjou :

> **Tout allait bien ... quand quelque chose de bizarre arriva** Cie Grizzli THÉÂTRE D'OBJETS

Mardi 4 avril à 19h30

Au cinéma-théâtre de Beaufort-en-Vallée

Tout allait bien dans le monde bleu d'un atelier de couture peuplé de deux personnages aux habitudes bien installées et de boutons bien rangés...

Tout allait bien quand arrive un étrange petit bouton rouge qui bouscule le quotidien, dérange les certitudes et entraîne les deux personnages dans son histoire...

Tout public dès 5 ans.

> **Le Bal des petites bêtes** Jac Livenais

CONCERT

Mercredi 5 avril à 15h

Au cinéma-théâtre de Beaufort-en-Vallée



Les comptines et chansons de Jac Livenais chantent la nature comme le quotidien.

Nous sommes tous invités au bal... au bal des p'tites bêtes ! Jac Livenais propose une belle aventure au travers de chansons ludiques. Tout public dès 3 ans.

**Tarif unique 2€**

Réservations au 02 41 79 36 12 ou par courriel : [service.culturel@beaufortenvallée.fr](mailto:service.culturel@beaufortenvallée.fr)



## CONCERT

### Orchestre national des Pays de la Loire

Vendredi 17 mars à 20h30

Dans les Halles de Beaufort-en-Vallée  
Place Jeanne de Laval

**Mozart** : petite musique de nuit,  
concerto pour violon n°5.

**Tchaïkovski** : Sérénade pour cordes.

Réservations au 02 41 79 36 12 et sur  
Réseau France billet.

## PENSEZ À RÉSERVER

Tous les autres événements sur :  
[www.beaufortenvallée.fr](http://www.beaufortenvallée.fr)

### CONCERTS

#### Ciné-concerts d'orgue

Samedi 8 avril à 20h30

A l'église Notre-Dame - 8 €

Organisé par l'association d'orgue

#### Concert de l'orchestre d'harmonie

Dimanche 30 avril à 15h

A l'église des Rosiers-sur-Loire

Entrée 10 € - 06 10 24 87 74

### SPECTACLE - THÉÂTRE

#### Spectacle humoristique

Dimanche 19 mars à 15h

Salle des Plantagenêts

10 € - Résa : 06 80 18 48 13

Par l'Association d'Un Beaufort à l'Autre

#### Théâtre d'improvisation

Samedi 25 mars à 20 h 30

Au cinéma-Thâtre

Par l'association "Au Cœur des Flots"

#### Spectacle Festi'pousses

Du 29 mars au 5 avril

[www.beaufortenvallée.fr](http://www.beaufortenvallée.fr)

(rubrique culture/programmation culturelle)



#### Mon amour crois-tu qu'on s'aime

Samedi 1<sup>er</sup> avril à 20h30 et

Dimanche 2 avril à 15h30

Salle des fêtes de Gée

Entrée libre - Résa : 06 01 71 95 33

Par Scène de Théâtre

### SORTIES - CÉRÉMONIE

#### 26<sup>ème</sup> Exposition Philatélique

Samedi 11 et dimanche 12 mars

De 10h à 12h et de 14h30 à 18h

Salle de l'Amitié de Mazé

Organisée par l'APCB

#### Projection Festival Premiers Plans

Vendredi 24 mars à 20h30

Au cinéma-théâtre - 4 €

#### Vide-grenier

Dimanche 2 avril

Sur le parking de Bricomarché

Par l'APEL de l'école de la Source

#### Un village à croquer

Samedi 8 et dimanche 9 avril

Dans les rues de Beaufort-en-Vallée et de Gée. Venez rencontrer et échanger, avec les peintres venus croquer notre patrimoine et nos paysages. Dimanche après-midi exposition dans les Halles.



#### Loto de l'APE du château

Dimanche 9 avril à 14h

Salle des Plantagenet

#### Bourse aux vêtements

Mardi 11 avril de 16h à 20h

Mercredi 12 avril 9h-12h/14h-17h

Salle des Plantagenêts

Appel aux bénévoles : 06 28 29 63 25

Par Familles rurales Beaufort-Gée

#### Opération réemploi

Videz vos greniers dans votre déchetterie

Samedi 15 avril de 9h à 17h

Déchetterie la Pièce du Bois

Organisé par le Smictom

#### Marché de printemps et vide grenier

Lundi 1<sup>er</sup> mai de 10h à 13h30

Sur le site du gymnase de la Vallée

Vide grenier de 8h à 18h

#### Commémoration de l'Armistice

Lundi 8 mai à 10h30 et 11h15

10h30 : dépôt de gerbe à Gée

11h15 : Rassemblement à la mairie

de Beaufort (+ d'info TU de mai).

### ENQUETE PUBLIQUE

#### S.a.g.e

Vendredi 31 mars de 14h30 à 17h30

A la mairie - 16, rue de l'Hôtel de ville

Projet de schéma d'aménagement

et de gestion des eaux du bassin

versant de l'Authion.

### SPORT

#### Découvrir le tir à l'arc

Vendredi 31 mars de 18h et 22h

Salle parking des pâlis de Mazé

02 41 57 22 09

#### Stages de tennis

Jeudi 13 et vendredi 14 avril

Inscription souhaitée avant le 10 avril

02 41 57 61 94

#### Epreuves ouvertes d'athlétisme

Samedi 18 mars dès 14h

Au stade Roger Serreau

06 52 68 00 38

### PORTES OUVERTES

#### Ecole la source eau vive

Vendredi 31 mars

De 16h15 et 18h15

2, rue de la tête noire

Visite de l'établissement et rencontre

avec l'équipe enseignante.